



## ATTESTATION Saison 2015

Par la Présente, la compagnie

\_\_\_\_\_

confirme que son assuré(e)

Mlle/Mme/M. \_\_\_\_\_

né(e) le \_\_\_\_\_ est au bénéfice d'une couverture accidents couvrant la pratique du ski de vitesse.

Cette couverture inclue au minimum les frais de traitement en division commune sans restriction ainsi que les frais de sauvetage jusqu'à concurrence de

Fr. \_\_\_\_\_.

- Ces Garanties ont une validité en Suisse uniquement.
- Ces Garanties ont une validité mondiale.
- Ces Garanties ont une validité limitée à \_\_\_\_\_
- Ces garanties sont valable jusqu'en \_\_\_\_\_ !

Lieu et date Signature & timbre de l'assureur

.....

A fournir en annexe : attestation original d'assurance si disponible, coordonnées mail de l'assureur